

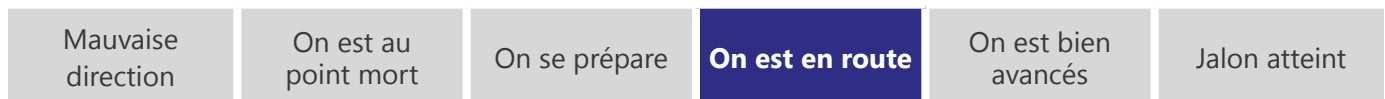
Jalon 12

Des mécanismes d'éducation efficaces sont en place afin que toutes et tous aient la **capacité d'utiliser pleinement** les outils numériques essentiels

Pourquoi ce jalon ?

- Avoir accès aux outils numériques est une première étape nécessaire, mais non suffisante pour garantir leur utilisation. D'une part, même si les utilisateur-ric-e-s, notamment les jeunes générations, interagissent régulièrement avec les technologies numériques, ces personnes ne développent pas systématiquement les compétences, les connaissances et la compréhension nécessaires pour en faire une bonne utilisation. D'autre part, des facteurs comme l'âge, le genre, la localisation géographique, le milieu socio-culturel ou le niveau d'éducation des parents peuvent avoir un impact sur le développement de la littératie numérique, faisant ainsi du numérique un facteur d'exclusion sociale supplémentaire. Les aîné-e-s, par exemple, se retrouvent de plus en plus exclu-e-s de la vie économique, sociale et citoyenne au fur et à mesure où celle-ci se numérise. De plus, ces personnes sont moins concernées par les plans d'enseignement au numérique, davantage orientés vers les jeunes et les individus en recherche d'emploi. Un soutien est nécessaire pour accompagner les individus toutes générations confondues, dans leur vie privée comme professionnelle, et les aider à appréhender un monde numérique en rapide évolution, qui peut être source d'opportunités, mais également infusé d'intentions commerciales pouvant être difficiles à interpréter.

Niveau d'avancement



Qui doit être mobilisé ?



Gouvernement provincial (ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur) **et fédéral** (Innovation, Sciences et Développement économique)



Investisseur-euse-s : en particulier les bailleur-euse-s de fonds (p. ex. les fondations) et les aides financières gouvernementales



Société civile



Institutions de recherche



Personnes et organisations utilisatrices : (individus, organisations publiques, privées et non gouvernementales)



Entreprises du numérique : en particulier les milieux de la création et du développement de services numérique

Comment pourrait-on s’y rendre?

Il existe déjà au Québec une pluralité d’organismes qui œuvrent pour la littératie numérique. Il semble alors important de les **soutenir**, de les **multiplier** et de les **pérenniser** sur le long terme.

Parmi ces initiatives, il y a par exemple :

➤ Pour les jeunes :

- Les cafés numériques et Jeunesse QC 2030, organisés par Printemps numérique, qui visent à développer une égalité des chances chez les jeunes de 13 à 29 ans en soutenant le développement de compétences en littératie numérique;
- Le réseau RÉCIT, qui a pour objectif de développer les compétences des élèves en lien avec les technologies numériques et fournir aux enseignants les compétences en matière de maîtrise des médias et de critiques des sources;

➤ Pour les aîné·e·s :

- Les programmes de littératie numérique portés par Insertech depuis plusieurs années, notamment l’Espace Aînés qui offre de l’information, de la formation et un espace d’échange dans l’utilisation du numérique au quotidien;

➤ Pour toutes et tous :

- Le projet AlphaNumérique de Bibliopresto, qui vise à enseigner des compétences numériques pratiques et critiques aux citoyen·ne·s à travers des séries d’ateliers;
- Les divers projets de Communautique, qui visent à soutenir la participation citoyenne en favorisant la maîtrise de l’information, l’appropriation des technologies de l’information et des communications et la contribution à leur développement.

Après consultation avec des acteur·rice·s impliqué·e·s, ces initiatives ont notamment besoin :

- **D’une plus grande emphase sur les ressources humaines**, pour avoir la possibilité de créer des postes d’accompagnement sur le long terme, cruciaux pour le développement de la littératie numérique. Certain·e·s acteur·rice·s constatent en ce sens que les aides financières sont souvent orientées vers l’acquisition d’équipements numériques haut de gamme, alors que les besoins en personnes-ressources ne sont pas entièrement comblés. En effet, une partie importante de l’accompagnement consiste à rassurer les individus, les mettre en confiance et développer leur autonomie. De manière complémentaire, **il est important que ces ressources humaines soient dotés de postes permanents**, et non plus d’offres de stage successives, pour permettre de tisser des liens avec les communautés visées et de développer une expertise d’accompagnement. La littératie numérique nécessite d’être apprise comme une langue, sur le long terme;
- **De ressources pédagogiques centralisées**, comme une ligne téléphonique ressource ou une interface rassemblant du matériel pour les formateur·rice·s, qui font parfois face à une grande diversité d’équipements et de besoins d’accompagnement;
- **De financement pour pérenniser leurs activités**. De nombreuses missions ont une durée de quelques mois voire quelques années, ce qui tend à favoriser une vision plus quantitative de l’accompagnement (organiser des événements qui touchent le plus de gens possible) au détriment du développement réel de compétences en matière de littératie numérique, qui prennent du temps et de la répétition.

Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement ?

- Les efforts menés dans le cadre du jalon 24 sur le développement de services numériques sobres pourraient également faciliter l'atteinte de ce jalon, notamment en rendant les services plus légers et compatibles avec des appareils plus anciens. Toutefois, pour que des services plus sobres soient également plus accessibles, il est important qu'ils demeurent ou deviennent simples d'utilisation.
- Le Québec, et plus largement le Canada, veut se démarquer comme un leader mondial de l'économie et de l'innovation numérique. Si cet objectif gouvernemental représente un frein pour l'atteinte d'autres jalons, notamment en matière de sobriété, il représente dans ce cas-ci un levier pour le développement des compétences numériques de la population.
- Les gouvernements fédéral et provincial ont mis en place plusieurs initiatives qui visent le développement de compétences numériques, notamment :
 - Le plan d'échange en matière de littératie numérique du gouvernement fédéral, un programme de 29,5 M\$ pour financer des initiatives qui aident les groupes sous-représentés dans l'économie numérique à développer leurs compétences;
 - Le Plan d'action en économie numérique, dont l'axe 4 vise à doter le Québec des compétences numériques requises pour répondre aux besoins en main-d'œuvre spécialisée de certaines entreprises numériques;
 - Le Programme pour la requalification et l'accompagnement en technologies de l'information et des communications (PRATIC) du gouvernement du Québec. Il s'agit d'un programme de formation pour les personnes sans emploi afin qu'elles puissent travailler dans le domaine des TIC.

Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre ?

- L'intégration de bonnes pratiques numériques se heurte parfois au manque de formation des enseignants et des parents pour accompagner et éduquer les jeunes aux enjeux et bons usages du numérique.

Ressources

[Le site des projets portés par Communautique](#)

[Le site du programme pour les aînés d'Insertech](#)

[Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur \(2018\) Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur](#)

Commission de l'éthique en science et en technologie, Gouvernement du Québec (2017) LA VILLE INTELLIGENTE AU SERVICE DU BIEN COMMUN Lignes directrices pour allier l'éthique au numérique dans les municipalités au Québec

[Caza, Pierre-Etienne, Actualités UQAM \(2020\) Littératie numérique : ça s'enseigne!](#)

Élie, M. (2001) Le fossé numérique, l'Internet facteur de nouvelles inégalités?, Problèmes politiques et sociaux (861) : 33-38.

[Plante, Caroline, La Presse \(2020\). La tablette au secondaire montrée du doigt](#)